



NOUVEAU CONSEIL,
BUDGET COMMUNAL,
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES



NEUVY ET LE COVID-19 :
EHPAD, CORPS MÉDICAL,
ÉCOLES, SOLIDARITÉ,
CONSOMMATION LOCALE



ENTRETIEN DE LA
COMMUNE : INCIVILITÉS ET
DÉGRADATIONS, NOUVEAUX
ÉQUIPEMENTS,
AMÉNAGEMENTS



L'ÉTÉ EN SOLOGNE :
ACTIVITÉS, TOURISME ET
AUTRES DÉCOUVERTES

BULLETIN MUNICIPAL



Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je tiens avant tout à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée pour les six années à venir. Je suis très enthousiaste à l'idée de travailler aux côtés d'une équipe en partie renouvelée, déterminée et ambitieuse pour Neuvy sur Barangeon.

Les longs mois que nous venons de traverser ne resteront pas sans un « après », marqué par de nouvelles exigences et de nouveaux projets. Si la période de confinement s'est achevée, la menace d'une seconde vague est bien présente. C'est pourquoi je vous demande, au nom de la Mairie, de respecter les gestes barrières avec application.

Les membres du Conseil et moi même vous souhaitons de passer un bel été, de profiter de vos proches et de découvrir le patrimoine local.

Marie-Pierre CASSARD

Présentation du nouveau conseil municipal



Marie-Pierre CASSARD (Maire)

« Après 20 années en tant qu'élue, je souhaite poursuivre à vos côtés et faire aboutir différents projets de développement de notre commune »

Madame le Maire est Présidente de droit des diverses commissions communales c'est-à-dire Présidente des commissions Finances, Animation - Associations - Pêche, Appel d'Offres, Travaux - Délégation de Service Public (DSP), Cantine - Conseil d'école - Périscolaire - Bibliothèque, Relation Presse, Communication Interne, Communication - Internet - Bulletin. Madame le Maire est élue au Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE 18). Madame le Maire est Présidente de droit des comités consultatifs Environnement et Solidarité. Éluë à la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry et Membre de plusieurs commissions.



François DELAIGUES (Premier Adjoint)

« Je suis né à Neuvy sur Barangeon, et je me suis toujours investi dans la vie de la commune. C'est pourquoi je tiens à valoriser mon village pour qu'il garde son âme. »

Vice-Président des commissions Finances, Appel d'Offres, Travaux - Délégation de Service Public (DSP), Vice-Président du comité Environnement, Délégué au Centre National de l'Action Sociale (CNAS) pour le collège des élus.



Catherine JAUBERT (Deuxième Adjointe)

« Je suis très enthousiaste à l'idée de continuer à m'impliquer dans la vie communale et de voir se concrétiser le projet des écoles »

Vice-Présidente des commissions Cantine - Conseil d'école - Périscolaire - Bibliothèque et Communication - Internet - Bulletin, Membre des commissions Finances, Appel d'Offres, et Communication Interne, Responsable de la Pêche, Vice-Présidente du comité Solidarité.



Philippe MARIE (Troisième Adjoint)

« Je suis habitant de Neuvy depuis 4 ans et je désire m'investir dans la gestion de ma commune. Je suis motivé par la vie associative de notre commune et très enthousiaste à l'idée de m'engager pour son développement aux côtés des bénévoles »

Vice-Président de la commission Animation - Associations, Membre des commissions Finances, Appel d'Offres et Travaux - Délégation de Service Public (DSP), Délégué au Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE 18), Délégué à Cher Ingénierie du Territoire (CIT), Membre du comité Environnement.

Stéphanie BOULENGIER

« Je suis neuvycéenne depuis 24 ans, ce village m'a permis de vivre et de m'épanouir avec mes enfants. Très active dans plusieurs associations du village, je souhaite continuer de m'impliquer dans la vie communale pour faire profiter à d'autres de ce lieu où je vis et je travaille, où j'ai besoin et confort de vie »

Membre des commissions Animation - Associations et Communication - Internet - Bulletin,
Membre du comité Solidarité.

Raphaël RUEGGER

« En m'engageant au conseil municipal, je souhaite traduire mon attachement à la commune de Neuvy sur Barangeon en réalisations concrètes pour le développement économique, la culture, la jeunesse et l'environnement »

Membre des commissions Animation - Associations et Communication - Internet - Bulletin,
Rédacteur du bulletin et des communiqués d'information, Membre du comité Solidarité,
Responsable du futur comité Développement économique - Relations entreprises.

Jacqueline SORNIN

« Neuvycéenne depuis 35 ans, je souhaite mettre mon expérience professionnelle dans le secteur des finances publiques au service de ma commune et m'investir dans son développement »

Membre des commissions Finances, Animation - Associations et Communication - Internet - Bulletin.

Bernard BAYARD

« Engagé dans la commune depuis des années, je souhaite poursuivre pour entretenir les bonnes relations avec les administrés. J'aime aider et donner de mon temps pour mettre mes connaissances du terrain à profit de la municipalité »

Membre des commissions Finances, Appel d'Offres et Travaux - Délégation de Service Public (DSP), Correspondant Défense et Sécurité Routière. Élu à la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry.

Annie CAPLAN

« Je suis neuvycéenne depuis l'âge de 15 ans et je suis très attachée à ma commune. Étant à la retraite je souhaite m'y investir et découvrir le fonctionnement de la municipalité »

Membre des commissions Finances, Animation - Associations et Appel d'Offres. Suppléante à la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry.

Laurent LESIMPLE

« Habitant de Neuvy depuis 30 ans, je suis retraité d'une entreprise de Vierzon où j'étais investi au comité d'entreprise. Je désire mettre mon temps libre et mon expérience au service de la commune »

Membre des commissions Animation - Associations, Relation Presse, Communication - Internet - Bulletin, Correspondant Suppléant Défense et Sécurité Routière

Christine LAURENT

« Maire adjointe aux travaux lors de l'avant dernier mandat, j'ai pu découvrir le village de Neuvy et ses habitants. Je souhaite désormais mettre mon expérience au profit du nouveau conseil »

Membres des commissions Appel d'Offres et Travaux - Délégation de Service Public (DSP).

Christopher KOWALSKI

« Je rejoins le conseil municipal pour participer au développement de ma commune et soutenir le projet des écoles qui me tient particulièrement à coeur »

Membre des commissions Travaux - Délégation de Service Public (DSP) et Cantine - Conseil d'école - Périscolaire - Bibliothèque.

Béatrice BUCHET

« Enfant du pays, j'ai à coeur de faire perdurer ce que j'ai toujours connu ici: quiétude et entraide. Je suis déterminée à mettre en place des actions durables pour favoriser l'émergence d'un nouveau lendemain dans le respect de l'environnement »

Membre des commissions Travaux - Délégation de Service Public (DSP), Relation Presse et Communication - Internet - Bulletin, Membre des comités Environnement et Solidarité.

Ghislaine JENNEAU**Pascal BEDIN**

Élections sénatoriales 2020

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre

Les élections sénatoriales du Cher visent à élire les deux sénateurs du département qui siègeront au Sénat, l'une des deux chambres du Parlement français. Les sénateurs sont élus au suffrage indirect par les grands électeurs. Les grands électeurs sont des élus locaux qui ont ensuite été élus au sein de leurs institutions pour représenter l'ensemble des inscrits sur les listes électorales de leurs territoires.

Ont été élus grands électeurs pour la commune de Neuvy sur Barangeon :

Marie-Pierre CASSARD.

Raphaël RUEGGER

Catherine JAUBERT

Présentation du budget communal

Le budget d'une commune : investissement, fonctionnement et équilibre

Le budget communal est divisé en deux sections : investissement et fonctionnement. A l'intérieur de celles-ci, dépenses et recettes doivent obligatoirement être votées en équilibre et le sont pour une année civile, c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La section de fonctionnement retrace les opérations relatives à la gestion courante d'une collectivité et comprend des dépenses (énergie, assurances, personnel entre autres) et des recettes (dotations de l'état principalement et impôts locaux).

La section d'investissement a, quant à elle, vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la commune et comprend des dépenses (travaux, bâtiments communaux, achat d'équipements) et des recettes (subventions de l'État, du Conseil Départemental et autres organismes ainsi que les emprunts).

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées au plus juste et malgré la baisse récurrente des dotations de l'État depuis quelques années. Néanmoins, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter le taux des impôts locaux cette année.

Le vote du budget en conseil municipal permet à l'ordonnateur (le Maire) d'engager les dépenses et les recettes mais celles-ci sont payées et encaissées par le comptable public (en l'occurrence, pour notre commune, le trésorier de Vierzon Ville et Campagne).

En espérant que ces quelques explications vous permettront de comprendre le budget d'une commune, nous sommes à votre disposition en mairie pour vous donner des renseignements complémentaires et vous pouvez consulter les délibérations de vote du budget sur le site internet de la commune : www.neuvy-sur-barangeon.fr.

Vote des taux d'imposition 2020 : pas d'augmentation cette année

L'assemblée délibérante présidée par Madame le Maire a voté les taux d'imposition 2020 lors du conseil municipal du 19 juin 2020. Il a été décidé que les taux d'imposition ne seront pas augmentés cette année. La crise sanitaire et le difficile contexte économique ayant d'ores et déjà pénalisé bon nombre de ménages, la municipalité ne souhaite pas restreindre davantage le pouvoir d'achat de ses administrés.

La réforme de la fiscalité directe locale gèle le taux de la taxe d'habitation à hauteur du taux applicable en 2019. La décision du conseil municipal a tenu en compte la réforme et, en l'absence de pouvoir sur le taux de la taxe d'habitation, le conseil municipal exclue le produit prévisionnel de la taxe d'habitation du produit attendu de la fiscalité directe locale.

Le taux de la taxe foncière sur le bâti a été fixé à 11,23 et le taux de la taxe foncière sur le non-bâti a été fixé à 31,51.

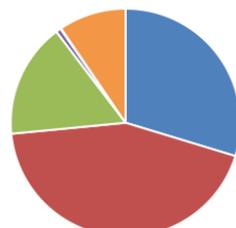
Vote des tarifs de la cantine scolaire et de l'accueil périscolaire

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs de la cantine scolaire et de l'accueil périscolaire pour la rentrée scolaire 2020/2021. Le prix de la cantine et de l'accueil périscolaire suivant le montant du quotient familial établi par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Le budget de la commune pour l'exercice 2020 : juguler la baisse des aides sans augmenter les impôts locaux

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	340 100,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	500 600,00 €
Autres charges de gestion courante	185 931,00 €
Charges financières	8 100,00 €
Charges exceptionnelles	1 110,00 €
Opérations diverses	108 595,00 €
TOTAL	1 144 436,00 €

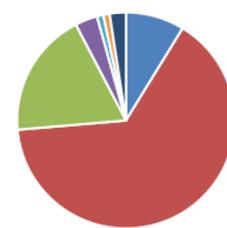
Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Opérations diverses

Recettes de fonctionnement	
Produits des services, du domaine, etc	99 891,00 €
Impôts et taxes	742 812,00 €
Dotations et participations	214 703,00 €
Autres produits de gestion courante	37 900,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	10 818,08 €
Produits exceptionnels	10 811,92 €
Opérations diverses	27 500,00 €
TOTAL	1 144 436,00 €

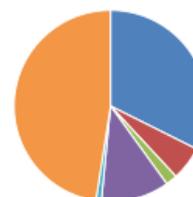
Recettes de fonctionnement



- Produits des services, du domaine, etc
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Résultat de fonctionnement reporté
- Produits exceptionnels
- Opérations diverses

Dépenses d'investissement	
Solde execution section investissement reporté	198 696,43 €
Emprunts et dettes assimilées	35 000,00 €
Opérations ordre transfert entre sections	12 000,00 €
Immobilisations incorporelles	70 010,00 €
Subvention équipement versées	5 600,00 €
Immobilisations corporelles	291 500,00 €
TOTAL	612 806,43 €

Dépenses d'investissement



- Solde execution section investissement reporté
- Emprunts et dettes assimilées
- Opérations ordre transfert entre sections
- Immobilisations incorporelles
- Subvention équipement versées
- Immobilisations corporelles

Recettes d'investissement	
Produits de cession	50 000,00 €
Opérations ordre de transfert entre sections	40 595,00 €
Dotations et fonds globalisés	267 692,25 €
Subventions d'investissement	32 000,00 €
Emprunts et dettes assimilés	222 519,18 €
TOTAL	612 806,43 €

Recettes d'investissement



- Produits de cession
- Opérations ordre de transfert entre sections
- Dotations et fonds globalisés
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilés

RESULTAT DE CLOTURE 2019	
SECTION D'INVESTISSEMENT	-198 696,43 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	259 510,33 €
TOTAL	60 813,90 €

Élections du Conseil communautaire Vierzon Sologne Berry

Élection du Conseil communautaire Vierzon Sologne Berry le 9 juillet

La communauté de communes Vierzon Sologne Berry et Villages de la Forêt a élu le président et les vice-présidents pour les six années à venir le jeudi 9 juillet.



Ont été élus :

François DUMON (Président de la Communauté de Communes - Vierzon)

Nicolas SANSU (Premier vice-président en charge de l'urbanisme - Vierzon)

Jacques TORU (Deuxième vice-président en charge du tourisme - Vignoux sur Barangeon)

Laure GRENIER-RIGNOUX (Troisième vice-président en charge de la communication - Foëcy)

Frédéric DUPIN (Quatrième vice-président en charge de la formation et de l'insertion - Vierzon)

Jean-Marc DUGUET (Cinquième vice-président en charge des travaux, voirie et éclairage public - Saint Georges sur la Prée)

Djamila Kaoues (Sixième vice-président en charge de la transition écologique et solidaire - Vierzon)

Michel Archambault (Septième vice-président en charge de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - Gracay)

Jacques PESKINE (Huitième vice-président en charge de la contractualisation et des grands projets - Massay)

Boris RENÉ (Neuvième vice-président en charge de l'économie - Vierzon)

Sylvie SEGRET-DESCROIX (Dixième vice-président en charge de la petite enfance, enfance, jeunesse - Genouilly)

Zitony HARKET (Onzième vice-président en charge des déchets ménagers - Vouzeron)

Fabien BERNAGOUT (Douzième vice-président en charge de l'innovation, la recherche et le pôle numérique - Vierzon)

Amanda GRIMONT (Treizième vice-président en charge de la vie associative, culturelle et du déploiement de la fibre dans la ruralité - Méry sur Cher)

Hayate DADSI (Quatorzième vice-président en charge des transports et des mobilités - Vierzon)

Communauté de communes Vierzon Sologne Berry

La commune de Neuvy-sur-Barangeon est rattachée depuis le 1er Janvier 2020 à la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry et s'intègre ainsi dans une intercommunalité de 40 000 habitants répartis dans 17 communes.

Entretien avec David FAGUERET, Directeur général adjoint, Directeur des affaires économiques et Victor TEIXEIRA, Responsable du service développement économique - Raphaël RUEGGER, Responsable Développement Économique de la commune de Neuvy sur Barangeon - 17 juin 2020



Les missions principales du service de développement économique de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry sont l'accueil et l'accompagnement des entreprises sur le territoire avec l'ambition de rendre le plus fluide possible le parcours résidentiel pour les activités économiques. Le service est également en charge des dossiers de subvention auprès de la Région, de l'État et des fonds européens (FEDER, FSE). Enfin, le service est à même de faire de la gestion de foncier en pleine propriété (Parc Technologique de Sologne) ou en gestion uniquement (ZAC des communes).

La diversité du territoire Vierzon Sologne Berry est un atout et offre de grandes réserves foncières et immobilières avec des espaces véritablement dédiés à des activités économiques. Depuis plusieurs années des moyens sont mis à disposition de la création d'entreprise sur le territoire avec, entre autres, la pépinière d'entreprise intercommunale de Vierzon et le parc technologique de Sologne où s'est installé le groupe Ledger. La Communauté de Communes essaye autant que possible de faire bénéficier les communes de la valorisation de leurs terrains en les rachetant avant de les revendre immédiatement à des investisseurs, parfois avec un prix inférieur au prix d'achat afin de favoriser l'implantation d'activités.

Depuis 2017, la Communauté de Communes s'appuie sur deux dispositifs d'aide directe aux entreprises. D'une part, l'aide aux TPE avec une subvention de 30% sur des projets d'investissement et de renouvellement avec un plafond à 5000€. D'autre part, l'aide à l'immobilier d'entreprise avec une subvention de 20% pour des projets d'acquisition, de construction ou d'aménagement. Cette deuxième aide est financée conjointement avec la Région et a pu profiter à la SARL Les Sablés de Nançay. Il faut souligner que les commerces de Vierzon sont inéligibles à l'aide à l'immobilier d'entreprise. Par ailleurs, le service de développement économique cherche à renforcer la proximité avec les créateurs d'entreprise puisqu'ils peuvent bénéficier de conseils juridiques, fiscaux, commerciaux.

La Communauté de Communes dispose de nombreux outils de communication pour attirer des entreprises mais aussi, l'un ne va pas sans l'autre, des résidents sur le territoire Vierzon Sologne Berry. La Communauté de Communes possède trois sites web, celui de la Communauté de Communes, un autre plus spécifique aux entreprises et enfin un site dédié aux offres d'emplois sur le territoire. La Communauté de Communes s'appuie également sur les réseaux sociaux, Facebook et LinkedIn en premier lieu.

La Communauté de communes possède des compétences quant à l'emploi et l'insertion professionnelle et tend à axer sa stratégie sur les jeunes. En effet, un campus connecté pourrait ouvrir à Vierzon en septembre 2020 pour accueillir des jeunes diplômés du baccalauréat pour leur dispenser une formation supérieure dans plus de 60 cursus différents. La Communauté de Commune a répondu à un appel à projet et recevra une réponse du rectorat début juillet.

Le service de développement économique travaille avec l'Office du Commerce et de l'Artisanat de Vierzon (OCAV) qui possède désormais une dimension intercommunale. Son rôle est d'aider les commerçants et les artisans à développer leurs activités en leur prodiguant des conseils de vente et de communication ainsi que des formations organisées par la CCI. L'OCAV propose également des aides au financement de vitrines de commerces pour leur donner une image plus moderne.

Création d'un campus connecté à Vierzon : Sologne Berry enrichie son offre de formations post-bac

La ville de Vierzon a été labellisée Campus connecté par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique ». Dès la rentrée 2020, l'offre de formations post-bac sera donc enrichie de nouvelles filières avec l'arrivée d'Algosup.

La ville de Vierzon a répondu à un appel à projet et compte désormais l'un des 25 campus connectés répartis dans 10 régions sur le territoire français.



Tel. 07 49 24 19 49 ou 07 66 57 42 59 (CNAM), 02 48 71 74 45 (CC)

Neuvy et le Covid-19

Le corps médical de Neuvy sur Barangeon : actions et réactivité

La commune de Neuvy sur Barangeon compte deux cabinets médicaux dans lesquels évoluent des infirmières libérales et des kinésithérapeutes, entre autres, ainsi que trois établissements sociaux et médico-sociaux, le Domaine de Croix, l'EHPAD Résidence André Maginot et l'IME de Sologne.

En étroite collaboration avec le cabinet libéral de M. et Mme Schiller, les acteurs publics et privés locaux de la santé ont mis en place des protocoles de prévention et de protection contre le covid-19, et ce, avant même les préconisations de l'Agence Régionale de Santé (ARS). La pharmacie du village a également été largement mobilisée durant cette crise afin de maintenir l'approvisionnement en médicaments courants tout en mobilisant ses ressources pour répondre aux besoins particuliers.

Ainsi, le masque a été décrété obligatoire pour le personnel de santé à partir du 23 mars dans la commune de Neuvy sur Barangeon.



L'EHPAD André Maginot et le Domaine de Croix : précautions et protection

Les deux établissements d'accueil pour personnes âgées de notre commune ont été l'objet de grandes attentions afin que les aînés, plus vulnérables au virus, ne soient pas contaminés. Aucun cas n'a été recensé dans ces deux structures qui se sont démarquées par leur grand professionnalisme.

Les visites ont été réduites dans les établissements avec l'octroi, toutefois, de dérogations exceptionnelles avec des mesures très strictes de protection. L'EHPAD André Maginot a fait don de draps aux différents bénévoles de la commune qui, en échange, confectionnaient des masques ou des sur-blouses.



Entretien avec Pascal Bousquiel, directeur de l'EHPAD André Maginot

Pascal Bousquiel a été particulièrement mobilisé durant la crise pour protéger les résidents mais aussi le personnel.

Il tient à « souligner l'implication de l'ensemble du personnel » et à « remercier M. Malaquin (gérant de l'épicerie *Au panier sympa*) pour sa souplesse d'intervention pendant la crise du covid-19, l'ensemble des entrepreneurs locaux pour leurs divers dons, les élus et les habitants de Neuvy pour leurs messages de soutien et d'encouragement via la page Facebook de l'EHPAD ».

Pascal Bousquiel se félicite de cette « dynamique très positive » qui a permis de rapprocher les habitants de la commune et les résidents. Les liens sont forts et perdurent grâce au partage du « repas des aînés ruraux » qui a lieu chaque année.

« L'EHPAD fait partie intégrante de la commune et en est fier »



Pompiers et gendarmes au coeur du dispositif

Pompiers et gendarmes ont été mobilisés pour veiller à la protection de l'ensemble des Neuvycéens. Leurs protocoles habituels ont été adaptés rapidement pour maintenir leur capacité d'intervention. Les gendarmes ont tout d'abord adopté une approche pédagogique pour inciter les

personnes à respecter les mesures de confinement avant d'engager une phase de répression des comportements abusifs pour limiter la propagation du virus.

La salle Jean-Petit se transforme en structure d'accueil pour les personnes susceptibles d'être infectées par le coronavirus

La salle Jean-Petit a été mise à disposition par la Mairie pour y installer une structure d'accueil pour les personnes présentant un risque de contamination. Maryse Schiller, médecin du village, a développé cette structure avec le soutien de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Vierzon.

Le journal Le Berry Républicain a salué cette initiative dans un article paru le 3 avril 2020 en soulignant la solidarité des neuvycéens et des entreprises présentes aux alentours.

L'école, de la maison à la classe aménagée : implication et adaptation

La crise sanitaire et les mesures de confinement ont entraîné la fermeture des écoles maternelles et primaires des communes de Neuvy sur Barangeon et de Nancay. Les enfants ont donc suivi leurs cours à distance à partir d'outils numériques et de documents fournis par les instituteurs et institutrices.

La Mairie de Neuvy sur Barangeon a mis à disposition tous ces moyens pour soutenir au mieux les enfants et leurs parents durant cette période. Ainsi, la Mairie a pu, entre autres, imprimer et distribuer les documents de cours aux enfants ne possédant pas d'imprimantes chez eux.

Le retour en cours pour une partie des enfants a été organisé avec une grande vigilance de la part du personnel enseignant, du personnel communal et de la Mairie. Les salles de classe ont été aménagées selon les prescriptions de la préfecture.



L'élan de solidarité des Neuvycéens : générosité et engagement

Face à l'ampleur de la crise sanitaire et en raison du manque de moyens et de réactivité de la part de l'État pour fournir des équipements de protection, la Mairie, les élus, mais avant tout les Neuvycéens, se sont mobilisés.

Plusieurs bénévoles ont confectionné des masques en tissu, couturiers comme néophytes, permettant ainsi à tous les administrés de bénéficier de protections dans de brefs délais. La réactivité des bénévoles n'a d'égal que leur engagement, leur détermination à mettre leur temps et leur courage au service des autres.

Par ailleurs, de nombreux habitants et des entreprises du village ont donné des draps et du tissu, nécessaires à la confection de masques en tissu, mais aussi des masques certifiés FFP, des sur-blouses, des gants, des lunettes ou encore des visières lorsque ces derniers en possédaient.

Les autres matériaux, fils et élastiques entre autres ont été achetés par des élus. Les masques ont été distribués gratuitement afin que tous les Neuvycéens traversent cette crise, ensemble, solidaires et égaux face au virus.



Les commerces de Neuvy sur Barangeon : consommer local un jour, consommer local toujours

La période de confinement a révélé l'importance des commerces de proximité pour les besoins de première nécessité. L'impossibilité pour certaines personnes de se déplacer, et les contraintes de sorties imposées par le gouvernement ont été à l'origine d'un fort mouvement de consommation locale.

Les commerçants et artisans du village ont su répondre présent pour assurer à tous les Neuvycéens la permanence de services et d'approvisionnement. Cette période doit nous faire prendre conscience du rôle crucial des commerces de proximité que nous devons à tout prix préserver.

Pour lutter face à la crise écologique, de grands changements devront être opérés dont nos modes de consommation. Consommer local, en termes de production et de distribution, est un grand pas vers plus de respect de l'environnement, du territoire et de ses habitants.



La jeunesse

Les enfants de Neuvy nous racontent leur confinement

« Moi, c'était mon papa qui nous gardait car maman elle « fait » ambulance et on a lu Patatrac ! »

« Eh bien moi, j'ai eu très peur du virus, j'avais peur qu'il rentre dans ma maison ! »

« J'ai promené Milou souvent ! , je me suis occupée de mes poules et je me suis baignée dans ma piscine géante. »

« Et moi, j'ai trouvé ça trop chouette le confinement et j'ai même pas fait mes devoirs ! »

« Maman a dit que c'était trop facile ! Mais j'ai quand même juste fait un peu de maths ! »

« Moi j'ai pas fait de toboggan mais j'étais avec Papa et Maman. »

« Moi j'ai eu très peur quand on entendait toutes ces personnes qui « mouraient et qu'à l'hôpital les infirmières ne pouvaient pas dormir ! »

« J'ai joué à la switch, on faisait des concours avec Papa. »

« Moi je ne pouvais pas beaucoup faire mon travail parce que ma maman elle ne pouvait pas m'aider et que son ordinateur il marchait pas ! »

« Mon papa il est pompier mais il était quand même un peu à la maison ! »

« A la maison on se déshabillait avant de rentrer. C'était rigolo car on était tous en slip et en chaussettes ! et après on allait prendre une douche et il fallait se savonner 2 fois ! et même les cheveux ! »

« Le soir avec les voisins on faisait de bruit, on tapait dans les mains et on sifflait pour dire merci à tous ceux qui nous entendaient »

"Moi j'ai fait mon travail tous les jours pour que la maîtresse soit contente quand je reviendrai. »

« Moi aussi c'était papa qui était à la maison et j'ai fait tous les devoirs que mon maître nous a envoyés. »

« J'ai bien aimé les jeux de maths ! »

« Moi j'en avais assez de ne pas faire de bisous à ma mamie ! »



Clés USB et dictionnaires français-anglais pour les futurs collégiens : cap au numérique, cap à l'international !

Les 22 enfants du RPI Neuvy / Nancay qui feront leur rentrée au collège en septembre ont reçu de la part de la Mairie de Neuvy sur Barangeon des clés USB ainsi que des dictionnaires français-anglais de la part de la Mairie de Nancay.

La remise des prix qui a eu lieu dans la salle des fêtes de Nancay s'est terminée autour d'un goûter.

Nous souhaitons beaucoup de réussite à ces futurs jeunes collégiens !



Lancement du soutien scolaire à la rentrée de Septembre : aider, échanger, orienter

La municipalité de Neuvy sur Barangeon souhaite offrir aux élèves du primaire, collège et lycée la possibilité de consolider et d'approfondir leurs connaissances dans les matières fondamentales. C'est pourquoi dès septembre seront organisés des cours de soutien scolaire le mercredi après-midi et/ou le samedi matin. La période de confinement et de cours à distance rend d'autant plus nécessaire ce soutien à la jeunesse. Certains élèves auront besoin d'une remise à niveau dès la rentrée pour aborder sereinement l'année scolaire à venir.

Mathématiques, français, anglais, espagnol, histoire-géographie-géopolitique, culture générale seront au programme !

La Mairie de Neuvy sur Barangeon cherche des bénévoles pour animer ces cours.

Si l'aventure vous tente ou pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous adresser à la Mairie ou à Raphaël Ruegger, responsable de la coordination du soutien scolaire.

Tel. 02 48 52 95 20

Gisèle Loiseau met fin à 20 ans de bénévolat à la bibliothèque municipale

Après 20 années à faire vivre la bibliothèque municipale, Gisèle Loiseau tourne une page de l'histoire de ce lieu de culture, de vie, d'apprentissage ouvert à tous les neuvycéens. La Mairie de Neuvy sur Barangeon souhaite remercier chaleureusement Gisèle Loiseau pour son inconditionnel engagement, pour sa fidélité et sa bienveillance envers tous les lecteurs, habitués ou tout simplement curieux passés par la bibliothèque.

Entretien de la commune

Incivilités et dégradations : la commune pénalisée par des comportements individuels non-responsables

Vol du matériel communal, de fleurs au cimetière, dépôts sauvages de déchets dans la commune, dégradations volontaires sont autant de constats que de forts handicaps pour la municipalité. Non seulement ces actes obèrent le budget communal mais ils donnent une mauvaise image de Neuvy sur Barangeon.

Lors de travaux réalisés par les employés communaux en juin 2020 dans le lotissement des Longuerolles, des individus se sont permis de dérober du matériel électroportatif d'une valeur estimée à 600€ dans le camion des équipes techniques.

Le panneau « cédez le passage » route de l'hôpital a été malencontreusement renversé par un véhicule. La personne ayant commis cet incident ne l'a pas déclaré en Mairie. Les équipes techniques ont pu réparer le panneau dans la journée et ainsi assurer la sécurité de tous.

Le panneau signalétique « Terrain interdit aux nomades » du champ de foire a été marqué à la bombe. Nous prions les « artistes en herbe » de respecter le mobilier urbain et de ne pas diffuser de propos insultants sur la place publique.

Tri des déchets : trier, recycler, réutiliser

Des bennes de tri sont mises à dispositions des administrés de Neuvy sur Barangeon pour permettre le recyclage des déchets. Recycler une tonne de verre permet d'économiser 660 kg de sable et 19 kg de papiers recyclés permettent de fabriquer 100 cahiers.

Des déchets ont été retrouvés éparpillés autour des bennes de tri sélectif. Ces déchets ne sont pas à leur place dès lors qu'ils ne sont pas dans les bennes adéquates. Pour information, la déchèterie intercommunale de Neuvy sur Barangeon, route de la Chapelle, est ouverte le lundi et du mercredi au samedi.



**Dégât des eaux route de Vierzon :
les canalisations réparées**



Enquête publique pour le domaine de protection de la source de Misais

Une enquête d'opinion publique à l'initiative du Conseil départemental et de l'ARS a été menée afin de préserver la source de Misais. L'enquête a été clôturée le 10 juillet. Les résultats seront rendus publics.

Nouveaux équipements : offrir au personnel communal les moyens de mener à bien leurs missions

La commune a investi dans un nouveau camion-benne pour les équipes techniques. Il est fondamental de renouveler les équipements communaux pour continuer d'entretenir les espaces publics.



Neuvy en fleurs : faire de nos espaces publics de grands jardins !



Vie associative

La reprise progressive de la vie associative dans notre commune : se retrouver pour partager

La vie associative est plus que jamais essentielle à notre commune. Après plusieurs mois de confinement et, de fait, de limites au contact social et aux activités de groupe, le retour de la vie associative va permettre aux neuvycéens de reprendre leurs activités.

Plusieurs événements associatifs ont dû être annulés ou reportés en raison de la crise sanitaire en dépit de l'investissement des membres des différentes associations. Ni le sport ni la culture n'ont été épargnés ces derniers mois;

Les associations ont joué un rôle important durant la crise sanitaire en permettant la transmission des informations et en veillant au bien être de leurs membres. Par ailleurs, les associations ont pu travailler au rééchelonnement et à l'adaptation de leurs événements dans les mois à venir pour ainsi permettre aux neuvycéens de vivre pleinement, tout en se protégeant.

Les événements associatifs de l'été à Neuvy sur Barangeon : sous réserve de restrictions sanitaires

13 au 26 juillet - Tournoi Open Tennis (TC2N)

26 juillet - Concours de pétanque (La Boulasse)

9 août - Concours de pétanque (La Boulasse)

15 août - Brocante

23 août - Concours de pétanque (La Boulasse)

29 août - Forum des associations

6 septembre - Concours de pétanque (La Boulasse)

27 septembre - Bourse multi-collection

Forum des associations le 29 août : associations, artisans et commerçants

Le forum des associations est l'occasion de découvrir les associations du village, acteurs majeurs du dynamisme local et d'échanger avec leurs membres.

Cette année, les artisans et les commerçants seront conviés au forum des associations afin qu'ils puissent se faire connaître auprès des Neuvycéens. Il s'agit également de renforcer les liens entre les artisans et les commerçants avec les associations locales et éventuellement d'encourager de nouvelles collaborations.

Les bons plans à Neuvy

Bar à fromages, chez Isa

Un petit moment de détente autour d'un verre et d'un plateau de fromage ou de charcuterie, c'est un rêve qui devient réalité avec la création de *Chez Isa*, rue de la Cure à Neuvy sur Barangeon, le 4 juillet. Ouvert du mardi au jeudi de 10h à 22h et du vendredi au dimanche de 10h à minuit, vous pourrez y déguster, entre autres, des crottins de Sury-en-Veaux, des Valençay, des fromages de Savoie, des confitures de Vierzon et du miel de Neuvy !

Tel. 06 52 53 20 22

Mail. chezisabarafromages@gmail.com

Web. chezisabarafromages.eatbu.com



Atelier Lande

Cécile Gaudy fabrique à la main des pièces céramiques destinées à être utilisées au quotidien (bols, assiettes, saladiers...). Artisane passionnée, inspirée par la forêt et les éléments naturels, Cécile Gaudy l'affirme « Mon travail de céramiste n'est pas là pour questionner, affirmer ou défendre quoi que ce soit. Je fais partie des artisans qui ouvrent pour réaliser de beaux objets au quotidien ».

Tel. 06 80 74 20 76

Mail. cecilegaudey@orange.fr

Web. cecilegaudey.com



Les gourmandises de Lily

Lily vous propose des produits artisanaux faits à la main, préparations sucrées, salées, préparations pour cocktail, terrines, confitures, sucres aromatisés, vrac, thé bio, accessoires culinaires.

« Je vous accueille à mon domicile ou me déplace chez vous pour une dégustation gratuite »

Tel. 06 59 08 92 20



La complémentaire santé de Neuvy sur Barangeon

Axa propose 25% de réduction à vie sur toutes les formules pour les professionnels et plus de 60 ans habitant à Neuvy sur Barangeon. Christelle Durand, conseillère de proximité est disponible pour répondre à vos questions et vous fournir plus de renseignements.

Tel. 07 85 11 99 30



Le Bus numérique à Neuvy : tous connectés !

Le Bus numérique a pour but d’accompagner les publics seniors dans l’apprentissage du numérique et de les familiariser avec les outils informatiques de base. Il s’agit également de favoriser le lien social et d’aider ces personnes dans leurs démarches administratives en ligne.

Plusieurs ateliers collectifs et gratuits sont animés pour des groupes de 6 personnes. Le Bus numérique est équipé de tablettes et un formateur prodiguera des conseils et astuces pour permettre à tous d’apprendre et de pratiquer.

A Neuvy sur Barangeon le 15 Septembre

Inscriptions en Mairie

Tel. 02 48 52 95 20



L'été en Sologne

Nos étangs, la pêche et le virus

La pêche, symbole de notre village, passion de ses habitants, va reprendre ses droits à partir du vendredi 3 juillet. Après plusieurs mois de confinement, les pêcheurs vont pouvoir profiter de nos étangs, de notre nature. Néanmoins, les règles barrières devront être appliquées avec sérieux pour protéger nos concitoyens et ainsi éviter de revivre les durs moments que nous avons traversés. En autorisant la réouverture de la pêche et en diminuant le prix de la carte, le conseil municipal espère encourager les passionnés, les jeunes et les aînés, à profiter des bords de l'eau dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.

Cette année, la carte de pêche est annuelle, il n'y aura pas de carte journalière et le prix est fixé exceptionnellement à 30€.



Le distributeur exclusif de cartes de pêche est Vincent Lagarde, gérant du bar « Au bouleau ».

23^{ème} édition de l'opération « Nettoyons la Nature » : rendez-vous les 25 et 26 septembre !

Le mouvement propose chaque année aux volontaires de tous âges d'agir concrètement en faveur de l'environnement, en nettoyant les sites urbains et naturels souillés par des déchets près de chez eux.

Sécheresse 2019 : la commune de Neuvy fait appel pour être reconnue catastrophe naturelle

220 communes de la Région Centre-Val de Loire dont 170 dans le Cher ont été reconnues catastrophe naturelle suite à la sécheresse de l'été 2019. Neuvy sur Barangeon n'a pas été reconnue en tant que commune sinistrée malgré plusieurs dommages causés aux habitations, entre autres. Les critères de reconnaissance de catastrophe naturelle sont définis par le Ministère de l'Intérieur et appliqués par l'autorité administrative de la préfecture.

La Mairie de Neuvy sur Barangeon, par l'intermédiaire de Madame le Maire, a décidé de faire appel à cette décision.

Canicule : coup de chaud sur Neuvy

Depuis plusieurs années, notre région subit de fortes canicules. C’est pourquoi la municipalité reste vigilante et à votre disposition pour prévenir tout problème.

Vous pouvez téléphoner à la Mairie au :

02 48 52 95 20 afin que l’un des membres de la commission solidarité puisse vous venir en aide.

Il est fondamental de respecter les consignes préconisées par Santé Publique France durant cette période et de prêter attention à son entourage, au personnes seules et isolées ou encore aux personnes plus fragiles physiquement.

CANICULE
Restez vigilants !



S’installer dans le Cher le 13 août en librairie

Depuis dix ans, les guides *S’installer* mettent à l’honneur différentes villes et pays à travers le monde. C’est autour du département du Cher de faire valoir ses atouts dans un ouvrage qui s’appuie sur de nombreux témoignages dont David Bernardin, créateur de Bonjour Marcel, épicerie du centre-ville de Bourges, David Ballant, fondateur de Ledger ou encore Lorànt Deutsch, acteur et écrivain.

« Ici, on rencontre des vrais gens qui ont des choses à nous apprendre » **Lorànt Deutsch**



Lorànt Deutsch anime par ailleurs l’émission « A toute Berzingue ! », disponible sur Youtube, où il fait découvrir l’histoire des grandes villes en 5 minutes chrono. Sa dernière émission a permis à des milliers de personne de découvrir Bourges, ville de Jacques Coeur et capitale du Berry !

Cet été sur le site de la Maison de l'Eau

Le site de la Maison de l'Eau comporte trois espaces naturels d'exception, le Moulin, l'Étang de M. Gentil et la Tourbière de la Guette. D'une grande richesse naturelle, ces lieux sont des bassins de diversité à découvrir en famille ou entre amis avec des activités pour les grands et les petits.

23 juillet - Visite guidée, balade découverte à la Tourbière de la Guette (Gratuit)

29 juillet - Découverte des petites bêtes aquatiques à l'Étang de M. Gentil (6,00€ / enfant, gratuit pour l'accompagnateur)

30 juillet - Visite guidée, balade découverte à la Tourbière de la Guette (Gratuit)

5 août - Atelier papier recyclé à l'Étang de M. Gentil (6,00€ / enfant, gratuit pour l'accompagnateur)

6 août - Visite guidée, balade découverte à la Tourbière de la Guette (Gratuit)

12 août - Jeu de piste Tourbière à la loupe (Gratuit)

13 août - Les nocturnes de la Nature à l'Étang de M. Gentil (Gratuit)

19 août - Découverte des petites bêtes aquatiques à l'Étang de M. Gentil (6,00€ / enfant, gratuit pour l'accompagnateur)

26 août - Atelier bulles géantes à l'Étang de M. Gentil (6,00€ / enfant, gratuit pour l'accompagnateur)

Ces activités sont sur réservation auprès de l'Office de la Maison de l'Eau :

Tel. 02 48 51 66 65

Mail. contact@lamaisondeleau.org

Web. www.lamaisondeleau.org



Le territoire Sologne-Berry s'invite à Paris

La Communauté de Communes et l'Office Berry Sologne tourisme ont lancé une campagne de promotion du tourisme à destination des franciliens. Proche de Paris, accessible à toutes les bourses et connu pour sa tranquillité, notre territoire a plus d'un atout à faire valoir.

Plus de 100 affiches ont été déployés dans les stations de métro de Paris avec pour seule consigne « Adoptez la bucolique attitude ».

SOLOGNE - BERRY
de l'Air!

Berry
PROVINCE

Vierzon, à 2h de Paris

berrysolognetourisme.com

Berry Sologne
TOURISME

Passez un bel été à Neuvy sur Barangeon !

